



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Examens et Concours

**Pôle expertise et support
Division des Examens et Concours
DEC 1**

**ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'AVANCEMENT AU GRADE
DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Session 2024

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'état et à certains corps analogues ;

VU l'arrêté du 25 août 2011 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 1^{er} décembre 2014 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 18 septembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} :

Les épreuves de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2024 se dérouleront comme suit :



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Examens et Concours

Pôle expertise et support Division des Examens et Concours DEC 1

Affaire suivie par :
Lucile LEFEVRE DE LA HOUPLIÈRE
Cheffe de Bureau

Thomas WERNER
Gestionnaire
04.67.91.48.24
ce.recdec-exapro-saenes-ex@ac-montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
DEC 1
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2
www.ac-montpellier.fr

ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'AVANCEMENT AU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Session 2024

Commission RAEP	Vendredi 09 février 2024
Jury d'admissibilité	Vendredi 09 février 2024
Publication des résultats d'admissibilité	Lundi 12 février 2024
Épreuve orale d'admission	Du mardi 05 au vendredi 08 mars 2024
Jury d'admission	Vendredi 08 mars 2024
Publication des résultats d'admission	Lundi 11 mars 2023

ARTICLE 2 :

La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Montpellier, le

30 NOV. 2023

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL